

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 18 Septembre 2025 à 19h00

Nombre membres

En exercice : 14

Présents : 9

Votants : 9

Présents : Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, David GRAND, Marie-Sophie BARBIER, Benjamin CHABERT, Valérie DROUVIN, Laure ALBERTIN, Guillaume CROIZAT,

Absents : Vincent CAILLAT, Régis LACROIX, Nathalie DECTOT, René BAYLE, Mickaël GRAS,

Procuration : Néant

Sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire

Secrétaire de séance : Benjamin CHABERT

Approbation du précédent procès-verbal

1. Délibération pour ouverture d'un poste de Rédacteur

Suite à l'admission sur liste d'aptitude de la secrétaire générale de Mairie, il convient d'ouvrir un poste de rédacteur territorial. Validée à l'unanimité

2. Délibération pour demande de barnum à la Région

La Région Auvergne-Rhône-Alpes cède à titre gratuit un barnum à toutes les communes de moins de 20 000 habitants au profit des associations communales. En contrepartie la Commune s'engage à le stocker, l'assurer. Le conseil municipal autorise M. Le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires pour obtenir le barnum gratuit auprès de la Région et à destination des associations de la commune à l'unanimité.

3. Point sur les chantiers en cours ou à venir :

Plan triennal de voirie : 4 demandes de devis ont été envoyées pour effectuer les travaux prévus cette année, Chemin du Manet, Chemin de Montessut et Chemin de Chasse.

Travaux de voirie : l'ancienne route de la Blache à côté de l'auberge a été refaite en enrobés pour boucher le trou qui devenait dangereux. Le coût des travaux s'est élevé à 1 656 € TTC.

Réparation du tracteur communal : Nous avons reçu un devis pour refaire le moteur à neuf. Après étude et au vu de la vétusté du tracteur, un autre devis va être demandé pour avoir un comparatif.

4. Divers

- *Rentrée des classes : tout s'est bien passé dans l'ensemble. Il y a beaucoup d'enfants à la garderie du soir, pour l'instant c'est gérable car ils sont dans la cour. Il est envisagé de faire monter les plus jeunes pour équilibrer.*
- *Le broyeur est passé pour ôter l'ambrosie en bord de route*
- *Les Beaulieu de France se sont bien passés dans l'Indre, la commune était bien représentée.*
- *Les personnages indiquant la zone scolaire doivent être changés*
- *Le nouveau site internet est opérationnel. Aux vues des prochaines élections municipales, il n'y aura pas de bulletin communal cet automne.*
- *Vendredi 26 Septembre a lieu l'opération nettoions la nature des écoles. Les habitants qui souhaitent participer sont les bienvenus.*

Séance levée à 20H00

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire et Président de Séance



Benjamin CHABERT,
Conseiller et Secrétaire de séance

A blue ink signature of Benjamin Chabert.